

*Jean Deguerry*

Président du Conseil départemental  
de l'Ain

*REÇU*

*18 AOUT 2025*

*Rép. ....*

Direction générale adjointe  
Finances et Territoires  
Direction des Politiques territoriales  
Service Aménagement et Politiques contractuelles

LVB/CB/XD/CS

Dossier suivi par :

*Madame Chloé SAVOT*

tél : 04 74 24 48 17

Monsieur Frédéric VALLOS  
Maire  
Mairie  
100 Rue de la Mairie  
01600 SAINT-DIDIER-DE-FORMANS

Bourg-en-Bresse, le - 8 AOUT 2025

Monsieur le Maire, *Fredéric*

Par courrier reçu le 22 juillet 2025, vous avez notifié au Département de l'Ain le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Didier-de-Formans, conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Cette procédure porte sur la mise à jour des destinations et sous-destinations, ainsi que sur des compléments apportés au règlement écrit. Elle inclut notamment : l'ajout de précisions concernant les règles d'implantation des panneaux solaires, des ajustements relatifs aux coefficients de pleine terre et de biotope, et la modification des règles d'aspect des constructions notamment celles concernant les annexes.

En ce qui concerne le Département, il est uniquement concerné par l'ajout d'une précision relative aux distances de recul des portails, désormais fixée à 5 mètres par rapport au bord de la chaussée.

**Le Département de l'Ain n'a pas d'observations à formuler sur cette modification n°3 du PLU de Saint-Didier-de-Formans.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

*Bien amicalement*

Jean DEGUERRY  
Pour le *Président*  
et par délégation  
le Vice-président délégué

*Jean-Yves FLOCHON*  
*oclu*